

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Marché pour l'approvisionnement de civelles dans le cadre du programme de
repeuplement de l'anguille en France

Le soumissionnaire perçoit une somme de 350€ TTC /kg de civelles alevinées dans les lieux indiqués.

Il appartient à ce dernier de proposer le prix au Kg de civelles qu'il propose de percevoir à titre de rémunération déduction faite du prix versé au pêcheur conformément aux dispositions de l'article 12 du CCAP.

Le prix présenté ci-dessous doit donc intégrer pour le titulaire la rémunération du pêcheur, l'ensemble des prestations à réaliser et charges attachées à la réalisation du marché (collecte, stockage, contrôle sanitaire, conditionnement et livraison sur le site de déversement).

1. Prix à l'unité (Kg) de base :

Lots	Lot n°1	Lot n°2
Prix proposé Pour :		
Pour 1 kg		

Identité du candidat :

Le :

Signature du candidat :